

## **20260410 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/70833/calais--10-associations-denoncent-un-hebergement-durgence-insuffisant-pour-les-migrants>

[Actualités](#)



Environ 1 000 migrants vivent dans un camp près de l'hôpital de Calais, le 27 novembre 2025. Crédit : InfoMigrants/Hafiz Miakhel

## **Calais : 10 associations dénoncent un hébergement d'urgence insuffisant pour les migrants**

Par [Louise Huet](#)

Selon un recensement effectué par 10 associations, dans la région de Calais, 1 600 refus de prise en charge de migrants par les différents services publics d'hébergement et d'accueil ont été relevés l'hiver passé. Les ONG demandent l'ouverture de plus de places disponibles et d'adapter davantage les dispositifs aux exilés et aux profils vulnérables.

"Entre 600 et 800" exilés ont passé l'hiver à la rue dans la région de Calais, dans le nord de la France. Voici le constat que posent 10 associations dont le Secours Catholique, Utopia 56, Médecins sans frontières (MSF) et l'Auberge des Migrants, dans une enquête commune présentée jeudi 9 avril et qu'InfoMigrants s'est procurée. Leur étude, établie à partir de leurs observations sur le terrain, dénombre les refus de mise à l'abri de personnes migrantes dans le secteur de Calais durant l'hiver écoulé.

En tout, les ONG ont relevé 1 600 refus de prise en charge d'hommes, familles et mineurs non accompagnés (MNA) entre novembre 2025 et mars 2026. Dans le détail, 546 hommes seuls, 610 femmes et membres de familles et 444 mineurs non accompagnés se sont vu refuser des nuits en hébergement d'urgence sur cette période.

"En ce qui concerne les hommes seuls, en à peu près deux ans et demi, on a reçu au total moins de 20 réponses positives pour une place en hébergement d'urgence via le 115, toutes associations confondues. Depuis deux ans, c'est la saturation totale, il n'y a plus de places disponibles pour les personnes étrangères sans statut en France", signale auprès d'InfoMigrants Angèle Vettorello, co-coordinatrice d'Utopia 56 à Calais.

La plupart des migrants se retrouvent donc à la rue, dans [des campements de fortune et dans des conditions "extrêmement précaires"](#). "On parle concrètement de gens qui dorment dans des zones marécageuses, dans la boue et sous des températures négatives en hiver. Il y a une

personne décédée le 31 décembre de la rue, dans des conditions météorologiques désastreuses", rappelle à InfoMigrants Stella Bosc, responsable communication et plaidoyer au sein de l'Auberge des migrants.

*A lire aussi*

[Immigration : les accords du Touquet évalués par une commission d'enquête parlementaire française](#)

Cette "saturation" et ces refus de prise en charge ne sont pas inédits à l'hiver passé, selon les associations, et connus des forces publiques. Julie Hernandez, responsable d'activité au sein de Médecins sans frontières (MSF), indique à InfoMigrants que l'association "envoie des courriers aux autorités toutes les deux semaines en précisant le nombre de demandes effectuées auprès des hébergements publics à Calais par les associations, le nombre de refus et leurs motifs pour chaque profil concerné".

## **"Ouverture de plus de places d'hébergement d'urgence"**

Face au "bilan catastrophique de la fin 2025", les ONG plaident donc pour "un dimensionnement des dispositifs d'hébergement d'urgence", "l'ouverture de plus de places disponibles" et l'adaptation de la prise en charge au public exilé et aux profils vulnérables.

Dans leur enquête, les associations non mandatées indiquent qu'elles ont dû elles-mêmes "compenser l'absence de dispositifs adéquats [...] face aux défaillances de l'État". Médecins sans frontières a pris en charge 1 054 femmes, familles et MNA refusés des dispositifs publics, entre novembre 2025 et mars 2026. La Maison Margelle a quant à elle accueilli 388 hommes seuls pendant la trêve hivernale, "orientés le lendemain vers des centres d'accueil et d'examen de la situation" (CAES).



Un groupe de jeunes Soudanais a allumé un feu sous une bâche dans un campement de Calais, le 27 novembre 2024. Crédit : InfoMigrants

Les associations appellent également à l'activation du plan "Grand Froid", qui permet l'ouverture de places supplémentaires d'hébergement, "pendant toute la période de la trêve hivernale", ou encore la réquisition de logements vacants à Calais. Selon leur étude, le hangar activé lors des plans "Grand Froid" à Calais a été ouvert 25 jours sur les 90 jours d'hiver 2025-2026. "Ce gymnase, c'est un hébergement qui pourrait être ouvert à l'année, par exemple", suggère encore Angèle Vettorello.

"Notre objectif est que les autorités prennent acte de ce bilan et qu'elles prennent leurs responsabilités pour établir un plan d'action pour l'hiver prochain", souligne Stella

Bosc. "Nous restons ouverts à la discussion pour établir un groupe de travail avec les autorités et penser à des solutions adéquates", assure-t-elle.

## **Conditions de vie éprouvantes pour les femmes exilées**

Contactée par InfoMigrants, Emilie Barré, cheffe du service des mineurs non accompagnés dans le Pas-de-Calais, ne confirme pas les chiffres exposés par les associations [concernant les MNA](#). "Pendant la période de novembre 2025 à mars 2026, tous les MNA qui ont sollicité une mise à l'abri ont eu une mise à l'abri. Il n'y a pas eu de refus [d'hébergement de mineurs non accompagnés] pour cause de saturation du dispositif cet hiver", affirme-t-elle auprès d'InfoMigrants.

Le cadre légal pour les MNA, c'est "cinq nuits consécutives de mise à l'abri", à l'issue desquelles la personne doit passer un examen de minorité. Si elle le refuse, elle est soumise à un jour de carence, à l'issue duquel elle peut de nouveau bénéficier de cinq jours d'hébergement d'urgence, explique Emilie Barré. "Il faut aussi savoir que cela arrive de voir des jeunes qui, quand on vient les chercher, changent d'avis et refusent la mise à l'abri. C'est aussi leur choix de refuser", ajoute-t-elle.

La préfecture du département du Pas-de-Calais n'a pour l'heure pas répondu à nos sollicitations.

*A lire aussi*

[Nord de la France : de plus en plus de femmes seules et d'enfants dans les camps de migrants, selon l'ONU](#)

Par ailleurs, d'après les chiffres des membres associatifs, des centaines de femmes et familles sont aussi concernées par ces refus de prise en charge. "Quand il y a des places disponibles, elles n'ont droit qu'à une seule nuit d'hébergement via le 115. Le lendemain, elles doivent partir", rapporte Angèle Vettorello. Or, "on sait que les gens restent bien plus qu'une seule nuit à Calais", en attendant de traverser vers l'Angleterre.

Les femmes migrantes et les familles vivent dans des conditions particulièrement éprouvantes dans les campements du Calais, [rappelait Pauline Pruvost-Czapek, porte-parole de Solidarités international](#), à InfoMigrants en mars. "Les exilées disent aussi avoir peur d'aller aux toilettes seules et de faire une mauvaise rencontre. Donc la plupart d'entre elles se retiennent d'y aller ou même de boire."

## **Les CAES, des structures pas toujours adaptées**

Les associations plaident enfin pour "la fin des expulsions et de la saisie et destruction des affaires personnelles". Dans la région de Calais, les démantèlements de campements de migrants par les forces de l'ordre sont réguliers. [Le 17 mars, les autorités ont mené une nouvelle opération de démantèlement](#) d'un grand campement, le "Virval", non loin de l'hôpital de la ville. Selon la préfecture, 55 personnes ont accepté une mise à l'abri. Elles ont été transférées dans un CAES du nord de la France, "avec un accompagnement adapté".

Depuis 2016, et le démantèlement de la "jungle" de Calais, la France [interdit l'installation de camps informels](#) sur son sol à travers une politique sécuritaire du "zéro point de fixation".



Les autorités ont démantelé une partie du campement du Virval, à Calais, le 11 février 2026. Crédit : HRO

Toutefois, les solutions d'hébergement proposées par les autorités lors des démantèlements ne correspondent pas toujours aux besoins des exilés. "Le CAES est un dispositif qui a énormément de limites et qui n'est pas suffisamment adapté. Pour les conditions d'accès aux bus qui amènent à ces structures, c'est le parcours du combattant", déplore Angèle Vettorello d'Utopia 56. "Le bus part d'un endroit très peu accessible dans Calais. Il n'y a pas de maraude étatique qui oriente vers ce service-là, donc c'est exclusivement le travail des associations de parler aux exilés de cette solution et comment s'y rendre."

*A lire aussi*

[Nord de la France : six mois après la signature de l'accord "un pour un", les migrants renoncent-ils à l'Angleterre ?](#)

Les associations notent également dans leur étude une saturation des places en CAES. "La préfecture nous répond que ces structures ne sont souvent pas remplies à leur maximum ou vacantes. Mais alors comment expliquer les 546 refus que nous avons observés aux départs des bus vers les CAES pendant l'hiver ?", s'interroge Julie Hernandez de MSF.